

RESPONSABLE PÔLE COMPTABILITÉ AUXILIAIRE ET SUIVI BUDGÉTAIRE (H/F)

Ref: #RCASB_GPE1025



GUADELOUPE, BAIE-MAHAULT



Publiée le: 20/10/2025



Type de contrat : CDI



Postulez avant le : 31/10/2025

Qui sommes-nous ?

Depuis 1985, la SEMSAMAR, Société d'Economie Mixte de Saint-Martin, apporte des solutions dans les domaines de l'aménagement urbain et de l'immobilier pour le compte des collectivités, de l'État, des entreprises privées et des particuliers. Nous sommes l'unique entreprise à offrir ce niveau d'expertise locale à la fois à Saint-Martin, en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique. La SEMSAMAR est devenue un acteur important dans l'immobilier qui investit, chaque année, plusieurs dizaines de millions d'euros dans ces territoires.

Nous proposons un large panel d'expertises en aménagement et en immobilier. Nous pouvons jouer plusieurs rôles : Aménageur urbain, Bailleur social ou privé, Promoteur aménageur, Constructeur de logements, d'immobilier d'entreprises ou d'équipements publics, Promoteur immobilier, Développeur et gestionnaire d'équipements à vocation touristique.

[Travailler à la SEMSAMAR](#)

Missions

Sous la responsabilité de la Direction du Back-Office le Responsable Pôle Comptabilité Auxiliaire et Suivi budgétaire, a pour mission de :

- Préparer, analyser et traiter les différents actes de gestion immobilière afin de permettre la tenue comptable et l'élaboration de documents administratifs, comptables et financiers dans le cadre d'activités de bailleur social ou privé sur les 4 territoires.
- Préparer, analyser et traiter les différents actes de gestion immobilière afin de permettre le suivi des budgets d'entretien dans le cadre d'activités de bailleur social ou privé sur les 4 territoires.

Activités principales

Coordination du service comptabilité GL

- Dispatching des tâches vers les collaborateurs
- Vérification de la bonne exécution de ces tâches
- Superviser et réaliser la production des rapprochements bancaires GL (quotidien)
- Production des états de règlements fournisseurs en vue d'une validation de paiement au 15 et 30 de chaque mois dans le respect des échéances de paiement.
- Préparation des dossiers comptables de la régularisation des charges annuelle
- Superviser l'analyse des comptes fournisseurs et leur paiement (trimestriel)
- Pré enregistrement des factures
- Suivi des transmissions et retours vers les services de la Direction du Patrimoine
- Superviser la comptabilisation des factures de la Gestion locative (dont EDF et Eau)
- Contrôler et valider la comptabilisation des TFPB
- Intégration des écritures comptables SAGE et Prh3

Suivi budgétaire – Dépenses de la Gestion Locative

- Classer, vérifier et analyser les dépenses d'entretien (récupérables et non récupérables) afin d'établir les lignes budgétaires.
- Transmission mensuelle du suivi budgétaire aux responsable techniques.
- Suivi et mise en place d'alerte impliquant une transmission à sa hiérarchie en cas de consommation anormale des budgets.
- Contrôler mensuellement la liquidation des BDC afin d'établir un état pour transmission au responsable technique.
- Préparer et élaborer en période d'arrêté fiscal le dossier des résultats budgétaires de l'exercice afin de participer activement avec la DAF et la DP à l'élaboration d'un budget cohérent avec les dépenses identifiées sur chaque territoire.

Il est entendu que la liste ci-dessus des activités n'est pas limitative. Peuvent s'ajouter d'autres activités qui résulteraient de l'évolution de l'environnement réglementaire et/ou des contraintes organisationnelles.

Profil

- **Diplômé BAC+2 Comptabilité de type BTS** Expérience d'au moins 5 ans en comptabilité entreprise de préférence ayant des activités de gestion immobilière.

Compétences

Savoir

- Connaissance de la Gestion Locative serait largement appréciée
- Maîtriser les techniques de gestion comptable
- Analyser une situation et proposer des actions correctives
- Connaître et appliquer les procédures de calcul et répartition des charges récupérables

Savoir-faire

- Respect des procédures
- Maîtrise de logiciel
- Pédagogie

Savoir être

- Sens de l'organisation
- Adaptabilité,
- Rigueur,
- Esprit d'analyse,
- Esprit de synthèse,
- Sens des priorités
- Capacité de travailler en équipe transversal

Avantages : Tickets restaurants + mutuelle + primes vacances **Rémunération** : 4 900€ brut sur 13 mois

Cette annonce vous intéresse ? Postulez à l'offre d'emploi :
<https://semsamar.fr/offres-emploi/>

Siège social : Immeuble du port, BP 671 Marigot, 97057 Saint-Martin Cedex

© Semsamar 2025